

Écho du conseil municipal du 16 juin 2025.

Bonjours, Lanassiennes, Lanassiens et autres gens.

Ce conseil a débuté par une Kyrielle de votes de délibérations sur des sujets variés. (Toutes adoptées à l'unanimité, je vous rassure !).

Tel un inventaire à la Prévert, citons :

La Cession d'un terrain de 10m² à la commune pour 1€ symbolique (situé derrière les composteurs de l'Enclos ;

L'annulation d'une délibération précédente concernant l'augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ;

La mise à jour du tableau des voies communales ;

La mise à jour de dispositions légales permettant d'intégrer le cadre d'emploi de rédacteur au sein de la mairie ;

La modification des statuts du SDE07 en « Territoire Energie Ardèche »,

La recomposition du conseil communautaire qui passe à 40 membres en vue des prochaines élections de 2026, et qui favorise la représentation des petites communes.

Puis vient le compte rendu de l'exercice inondation de 15 mai qui simulait entre autres une augmentation du débit de l'Ardèche à 6 mètres.

Cet exercice a permis de rappeler la priorisation de la sécurité des personnes plutôt que des biens matériels, de rencontrer un pompier qui a donné des conseils très utiles.

L'armée a rappelé son rôle dans le processus (limiter la panique, ravitailler...) et qu'il convient de les associer dans la boucle.

L'école n'a pas été informée en temps et en heure par la sous-préfecture.

Bilan du passage de l'Ardéchoise. Les préparatifs et la décoration ont été mis en place par les Frigoules, le C.A.L et des bénévoles du village, dans une bonne ambiance. On notera toutefois un passage assez échelonné des coureurs selon les horaires, en grand nombre le jeudi après-midi et le vendredi matin. Le passage des organisateurs au village a été très apprécié par les bénévoles présents.

Il a aussi été question de l'arrivée du Mag N°3 et du recrutement des différents producteurs pour le marché d'été.

C'est tout pour aujourd'hui !